

Rapport d'entretien du CAO au CIO le vendredi 18 juin

Des membres fondateurs du CAO et un agriculteur de la plaine de Passy ont été reçus à 15 h, par le Directeur de la Communication du CIO, Mr. Mark Addams.

Nous avons remis les documents de différentes associations, syndicats agricoles, syndicat de salariés, dossier du comité de défense de la plaine et association des victimes de la pollution, le bilan de toutes les pétitions 8500 signatures. Ont été argumentés :

- **L'amateurisme des élus sur le site retenu des tremplins de saut à ski à La Clusaz** sur une zone Rouge classée avalancheuse, et inondable, au Plan départemental des risques.
- **Le danger du déclassement de l'appellation AOC pour le reblochon** concernant 4 exploitations agricoles à la Clusaz, et toujours pour l'infrastructure des tremplins de saut à ski.
- **L'attachement fort de la population haut-savoyarde à son cadre, sa qualité de vie, son agriculture.**
- **La très forte mobilisation de la population au Pays du Mont Blanc**, refusant la défiguration de la Plaine de Passy, par les diverses infrastructures prévues, mais aussi par l'emprise importante sur les terres agricoles fertiles et le danger de voir disparaître et mettre en difficulté certaine les agriculteurs, spécifiant que plus de 600 hectares de terres agricoles disparaissent chaque année en Haute-Savoie, nous avons donc demandé la plus grande vigilance.
- **Les conflits politiques locaux** que génèrent la requérance (depuis le début), conflits très mal vécus blessant et faisant honte à la population, conflits repris par les médias locaux, nationaux. Mr. Mark Addams nous confirme que ces conflits sont liés à l'intérêt des élus sur les enjeux que suscitent un dossier de candidature à l'organisation des JO.
- **Concernant les pétitions**, Mr Mark Addams a été impressionné par le nombre de signatures, et par les diverses positions jointes au dossier (associations, syndicats etc), rajoutant que le CIO se basait sur les résultats de popularité de sondages.
- **Le déni de démocratie**, pas de référendum pour avis de la population, pas de réunions publiques d'information de la part des promoteurs des JO, le CAO cherche activement et trouve des informations sur le dossier JO. C'est le CAO qui informe des élus qui soutiennent la candidature sur leur territoire concerné par des infrastructures. C'est le CAO qui organise des réunions publiques d'informations.
- **La pollution de vallée de l'Arve et de la plaine de Passy**, au benzo à Pyralène.

Nous avons demandé à Mr. Mark Addams de faire remonter nos revendications et nos informations aux instances supérieures du CIO ainsi que tous nos documents.

Mr. Mark Addams a été à notre écoute, nous disant que les résultats du vote allait avoir lieu le mardi 22 juin, à 13 h 30, et que pour les villes retenues, la commission technique se déplacera, nous avons donc émis le souhait de se revoir à ce moment là. Proposition acceptée, alors qu'il nous avait dit être disposé à nous revoir.

Fin d'entretien 15 h 30.

Comité anti olympique Annecy